Toiles@penser

Cahiers d'éducation permanente de

La Pensée et les Hommes

La difficile reconnaissance du génocide arménien

Évelyne DE *Melvius*

Dossier n° 2016 - 003

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision – Publications

Fondateurs (1954)
Robert Hamaide, Georges Van Hout

Comité exécutif
Jacques Cels, Chemsi Cheref-Khan, Paul Danblon, André Dejaegere,
Anne-Marie Geritzen, Jacques Ch. Lemaire

Rubriques
Publications – Radio – Télévision

Publications – Abonnements
Christiane Loir
02 650 35 90 – christiane.loir@ulb.ac.be

Secrétariat
Fabienne Vermeylen
02 640 15 20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be

Adresse centrale
Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
http://www.lapenseeetleshommes.be

La Pensée et les Hommes

Association reconnue d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

Comment s'abonner à nos publications ?

En effectuant un versement au profit du compte :
Iban : Be46 0000 0476 6336
de *La Pensée et les Hommes* Asbl

Le prix de l'abonnement annuel s'élève à 30 € (pour trois volumes thématiques et un numéro de « Francs-Parlers ») ou plus pour un abonnement de soutien. Si votre domicile implique un envoi par voie aérienne, majorez s'il vous plaît votre versement de 10 €.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet
http://lapenseeetleshommes.be

Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2013 seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) **:**

n° 97 – *Les 150 ans de La Ligue de l'Enseignement et les 55 ans du Pacte scolaire*
n° 98 – *Judaïsme : littérature et éthique*
n° 99 – *Francs-Parlers n° 8*
n° 100 – *La laïcité : une mouvance plurielle*

La difficile reconnaissance du génocide des Arméniens

Évelyne de Melvius

La lutte pour la survie

« Comment sauver l'empire ? » Comment faire en sorte que tous ses membres aient des raisons suffisamment bonnes de ne pas faire sécession ? Telle est la réflexion qui anime les sphères dirigeantes de l'empire ottoman après les nombreuses amputations territoriales subies au cours de la première moitié du XIXe siècle[1]. Une première solution est proposée par les Jeunes-Ottomans : l'ottomanisme. L'empire ne survivra qu'en conférant à tous ses citoyens, musulmans ou non, un égal statut devant la loi. L'ottomanisme fait son entrée dans le droit en 1869 lorsque la loi sur la citoyenneté proclame que seront désormais « considérés comme ottomans, sans distinction de religion ou de confession, tous les ressortissants sans exception, de l'État ottoman »[2]. En août 1876, le sultan Abdülhamid II accède au rang de sultan-calife et publie une constitution libérale qui institue un gouvernement représentatif à la tête de l'empire. Malgré son caractère très prometteur, cette période dite des *Tanzimat* aura en réalité pour conséquence de donner naissance à une opposition entre deux systèmes juridiques antagonistes, l'un fondé sur l'égalité universelle et les droits individuels, l'autre sur les droits collectifs des différents peuples de l'empire[3]. Et de fait, l'égalité de droit des citoyens entrera rapidement en collision frontale avec les préceptes de l'islam, se traduisant par une

[1] Entre 1820 et 1860 environ, l'empire perd son autorité sur la province serbe, la Grèce, la Moldavie, le Monténégro et la Roumanie. Par ailleurs, l'expansion russe dans le Caucase et les Balkans provoque l'annexion des provinces orientales de l'Arménie historique en 1828.

[2] Ahmet Insel (dir.), *La Turquie et l'Europe, une coopération tumultueuse*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 148.

[3] Phénomène que Taner Akçam a appelé la dualité des *Tanzimat*.

perte substantielle du pouvoir exercé par les musulmans sur les infidèles, conformément à la *charia*.

Cette perte de pouvoir, combinée au dépècement de l'empire qui a lieu à la suite de la signature du traité de Berlin en 1878[4] et à la mainmise croissante des puissances européennes sur les finances publiques, convainc le sultan Abdülhamid II de renoncer au principe de citoyenneté ottomane. Dans le cadre d'une réflexion qui lie désormais le souci de la pérennité de l'empire à la consolidation d'une identité collective, plutôt que d'une citoyenneté commune, le sultan fait le choix « de la religion comme fondement de la cohésion de l'empire et instrument de la lutte contre les ferments séparatistes »[5] et suspend la *Constitution* de 1876. À l'ottomanisme, le sultan Abdülhamid II fait succéder la doctrine dite de l'islamisme. Il s'agit cette fois d'homogénéiser ce qui reste de l'empire autour des préceptes de l'islam tout en protégeant sa périphérie par l'intégration des populations musulmanes non turques à son système politique, économique et social[6]. Un durcissement de la politique ottomane à l'égard des Arméniens se fait sentir dès cette époque. Hommes d'affaires de talent et jalousés à ce titre par les commerçants turcs, ils sont, comme amis de l'Occident, considérés comme le « prolongement intérieur d'ennemis extérieurs »[7], et comme chrétiens, méprisés comme adversaires de l'islam. Les tensions montent au point d'aboutir, entre 1894 et 1896, au premier massacre systématique des Arméniens.

L'opposition à l'autoritarisme d'Abdülhamid II prend forme dès la fin du XIX^e^ siècle et notamment à Paris, avec la création du parti jeune-turc *Ittihad ve Terakki Cemiyeti* ou Comité Union et Progrès (CUP). La vision du CUP, teintée d'idéaux révolutionnaires et libéraux, n'est pas, dans ses premières années, conduite par une idéologie très précise. Néanmoins, les opinions convergent sur la revendication d'une seule et même identité turque, la « turcité ». Les Jeunes-Turcs partagent en effet la conviction de faire partie de la « nation gouvernante » de l'empire, une nation investie d'une supériorité culturelle qui lui confère le « droit » de gouverner sur les populations non-

[4] Ce traité consacre l'indépendance de la Serbie, de la Roumanie et du Monténégro, ainsi que l'autonomie de la Bulgarie.

[5] Claire MOURADIAN, « La Question d'Orient ou la sanglante agonie de 'l'homme malade' », *Revue d'histoire de la* Shoah. *Le monde juif*, n° 177-178, janvier-août 2003, p. 71.

[6] Hamit BOZARSLAN, *Histoire de la Turquie contemporaine*, Paris, La Découverte, 2007, p. 9.

[7] Taner AKÇAM, *Un acte honteux. Le génocide arménien et la question de la responsabilité turque*, trad. Odile DEMANGE, Paris, Denoël, 2008, p. 56.

turques du territoire[8]. En 1908, les Jeunes-Turcs contraignent le sultan à rétablir la constitution de 1876. Cette « Révolution française en Orient »[9] offre l'espoir d'une nouvelle ère qui signerait la fin du despotisme, le triomphe des libertés et l'application imminente des réformes attendues depuis longtemps. Mais il n'en sera rien. Sur le plan extérieur, l'annonce de cette révolution accélère au contraire la désintégration de l'empire[10], ce qui n'aura en retour pour conséquence que de radicaliser le programme du parti.

Le seul moyen, pour les Jeunes-Turcs, d'éviter toute partition supplémentaire du territoire est de faire de l'empire un État national au sens moderne du terme, de conférer un État à la nation turque. Les Jeunes-Turcs remplacent ainsi la doctrine de l'islamisme par celle dite du turquisme qui prévoit d'homogénéiser les populations de l'empire autour des piliers de la turcité. Ce programme de « turquification », né vers 1911, établit que les populations minoritaires de l'empire seront déplacées vers l'Anatolie intérieure et remplacées par des citoyens musulmans dans le but d'accroître la proportion de musulmans dans ces régions tout en soumettant les minorités à l'identité turque. Or, après cinq siècles d'histoire ottomane, cette identité turque reste précisément à inventer. Il est ainsi décidé que les limites géographiques de la nation correspondraient à celles de la langue. La langue turque étant – du moins dans sa version mythologique – à l'origine de bien des langues parlées en périphérie de l'Anatolie, les Jeunes-Turcs se donnent la mission d'élargir les frontières de leur territoire pour y inclure les peuples d'origine turcique du Caucase et d'Asie centrale. Ainsi, le projet turquiste, moins raciste que véritablement nationaliste[11], visant à fortifier l'élément turc à l'intérieur de l'Anatolie, se double d'un volet impérialiste, dit panturquiste ou le pantouraniste, qui projette de créer une nation rassemblant autour de la langue et de la culture turques tous les peuples du Touran – cette patrie mythique des peuples d'origine turcique « qui s'étendrait de Constantinople à l'Asie centrale et la Mongolie, dans sa version modeste, de la Scandinavie au Japon dans un

[8] Raymond H. Kévorkian, *Le Génocide des Arméniens*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2006, p. 34.

[9] Hamit Bozarslan, *Histoire de la Turquie contemporaine*, Paris, La Découverte, 2007, p. 12.

[10] La Bulgarie proclame son indépendance et l'Autriche-Hongrie annexe la Bosnie-Herzégovine.

[11] Richard G. Hovannisian, « La question arménienne (1878-1923) », dans Gérard Chaliand (dir.), *Tribunal permanent des peuples*, *Le crime de silence. Le génocide des Arméniens*, Paris, Flammarion, 1984, p. 62.

scénario plus grandiose parfois qualifié de 'néo-gengiskhanisme' »[12]. Dans ce contexte, les Arméniens posent le double problème de n'être pas Turcs et de se trouver établis sur le chemin de la conquête des territoires turciques de l'Est.

L'événement qui vient alors radicaliser le sentiment d'une impossible coexistence entre Turcs et non-Turcs à cette époque est, à suivre les analyses de Taner Akçam, la guerre des Balkans de 1912-1913. C'est à l'issue de celle-ci, alors que l'Empire vient d'être amputé de l'ensemble de ses territoires européens[13], que le gouvernement Jeune-Turc se convainc que toute partition supplémentaire de l'empire signerait son arrêt de mort. Il n'est désormais plus suffisant de s'en tenir à une assimilation des minorités à la turcité pour assurer la survie du vieil homme malade de l'Europe. Au vu de l'urgence de la situation, il se fait désormais impératif d'« exciser le peuple turc des concentrations 'cancéreuses' de populations non-turques en Anatolie »[14]. Dans un premier temps, les populations non musulmanes et non turques, grecques et arméniennes, seraient expulsées vers des régions non touraniennes. Leurs terres seraient ensuite remises à des populations musulmanes non turques, kurdes et arabes, classées selon leur capacité d'adaptation au modèle turc. Ce plan de transformation de la composition démographique et identitaire du territoire sera mis en application dès 1914[15]. L'entrée en guerre de la Turquie exaltera ce fantasme de persécution et achèvera de le traduire en un véritable projet d'extermination. C'est ainsi que le 24 avril 1915, quelques centaines d'intellectuels Arméniens seront déportés hors de Constantinople, marquant symboliquement la date du début du génocide des Arméniens. Le 21 juin 1915, un ordre général exigeant la déportation de tous les Arméniens sera transmis par le ministre de l'Intérieur, Talât Pacha, à tous les *vilayets* d'Anatolie.

Comment rendre compte d'une telle « déraison identitaire »[16], d'un tel repli de l'identité *ipse* sur l'identité *idem* ? Une partie de la réponse peut se penser à partir de la peur existentielle de disparaître qui s'est emparée de l'empire ottoman au moment où il s'est engagé sur le long chemin de son

[12] Claire Mouradian, *L'Arménie*, Paris, P.U.F., 1995, p. 51.
[13] Il s'agit de l'Albanie, Macédoine, Thrace occidentale et Roumélie.
[14] Taner Akçam, *Un Acte honteux*, p. 105.
[15] Raymond H. Kévorkian, « L'extermination des Arméniens par le régime Jeune-Turc (1915-1916) », *Encyclopédie en ligne des violences de masse*, publié le 22 mars 2010 sur le site http://www.massviolence.org.
[16] Jacques Le Goff cité dans Paul Ricoeur, « Fragile identité, respect de l'autre et identité culturelle », Texte prononcé au Congrès de la Fédération internationale de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, Prague, 2000. Publié dans *Les droits de la personne en question – Europa Europa 2000*, Fiacat.

déclin. Une peur qui a rendu urgente la formulation d'une réponse efficace à la question « comment survivre ? ». Une peur qui a fini par avoir raison de la raison, et qui s'est achevée dans le sacrifice l'altérité pour que survive l'exclusivité.

À la racine du négationnisme, le nationalisme

Les sources officielles turques évaluent les victimes arméniennes de la Première guerre à un nombre situé entre trois cents mille et six cents mille. Pendant la guerre, les déportations des Arméniens sont présentées comme faisant partie d'une programme strictement sécuritaire destiné, d'une part, à faire en sorte que les Arméniens ne puissent prêter main forte aux Russes, et d'autre part, à éviter un acte de révolte généralisé dans les provinces arméniennes. Les exactions sont présentées comme des « dommages collatéraux » de ces mesures. Telle est désormais la position du gouvernement turc : « [L]es Arméniens ont été victimes des conditions de guerre, de la maladie, d'actes de violence isolés. L'État n'a jamais eu l'intention de les éliminer en tant que peuple »[17]. C'est bien « l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel » qui définit le crime de génocide dans la *Convention de l'Organisation des Nations unies pour la prévention et la répression du crime de génocide du 9 décembre 1948*. Et c'est sur l'occultation de cette intention que se sont concentrés les efforts des gouvernements successifs en Turquie.

Successifs, parce que le négationnisme en Turquie a lui-même connu plusieurs phases. Jusque dans les années 1960, les autorités turques sont absolument silencieuses sur le sujet. Ce n'est qu'à partir du terrorisme arménien du début des années 1970 – terrorisme qui a été qualifié de « publicitaire » par Gérard Chaliand[18] – que la réactivation de la question arménienne connaît un tournant important. Le gouvernement turc prend alors conscience que la stratégie de déni absolu adoptée jusqu'alors s'effrite à mesure que s'éveille l'opinion internationale sur la question. La politique négationniste turque va dès lors prendre une forme plus « savante » et s'établir sur le terrain de l'historiographie dans le but de révéler « la vérité contre les mensonges arméniens »[19]. La rationalisation, la relativisation et

[17] Taner Akçam, *Un Acte honteux*, p. 201.
[18] Gérard Chaliand, « Le terrorisme publicitaire », *Le Nouvel Observateur*, 30 juillet 1973.
[19] Ahmet Insel et Michel Marian, *Dialogue sur le tabou arménien*, Paris, Éditions Liana Levi, 2009, p. 85.

la banalisation des faits vont venir appuyer la négation de l'événement au moyen d'un discours fictif qui frappe désormais d'inexistence la réalité du génocide et ainsi, le statut de victime revendiqué par les Arméniens. La propagande se sert des cadres médiatiques et scolaires pour radicaliser l'opinion publique. Des « laboratoires de désinformation »[20] sont mis en place afin d'affiner les arguments de la négation et mettre en évidence le caractère non prémédité, non intentionnel des « bavures » commises pendant la Première guerre mondiale. À l'approche du centenaire du génocide des Arméniens, cette stratégie s'affine encore quelque peu pour parler de « 'souffrances partagées' des citoyens de l'empire ottoman et [mettre] sur le même plan le sort des Arméniens et celui des 'musulmans' victimes de massacres dans les Balkans »[21]. Conformément à cette nouvelle approche, le président Erdogan présentera, en avril 2014, ses condoléances aux petits-enfants des « Arméniens qui ont perdu la vie dans les circonstances du début du XX^e siècle », ajoutant qu'« on ne peut contester que les dernières années de l'empire ottoman aient été une période difficile, générant des souffrances pour des millions de citoyens ottomans, turcs, kurdes, arabes, arméniens et autres, quelle que soit leur religion ou leur origine ethnique »[22].

La difficulté de reconnaître le génocide des Arméniens en Turquie tient principalement au fait que, comme l'écrit Yves Ternon, « [l']identité turque est fondée sur ce génocide qui a homogénéisé la nation turque »[23]. De fait, à la fin de la Première guerre mondiale, l'Anatolie est un territoire presque entièrement musulman, mais surtout presque entièrement turc. Au moment où Mustafa Kemal s'empare des rênes du pouvoir au début des années 1920, la question de la survie de l'empire fait place à celle de l'avenir de la nation. Kemal se voit contraint, pour légitimer la nécessité de l'avènement d'une République turque, de faire apparaître ce tout nouvel État comme une rupture radicale dans le cours du temps, un commencement absolu. D'un autre côté, pour justifier le fait que l'Anatolie appartienne désormais à une seule nation, à un seul peuple, Kemal doit invoquer une présence multiséculaire du peuple turc sur ce territoire. Pris dans cette contradiction entre temps court et temps long, entre la volonté

[20] Yves Ternon, *Du Négationnisme. Mémoire et tabou*, Paris, Desclée de Brouwer, 1999, p. 22.

[21] Guillaume Perrier, « M. Erdogan présente ses condoléances aux Arméniens pour les massacres de 1915 », *Le Monde*, 24 avril 2014.

[22] « Erdogan présente les condoléances de la Turquie aux petits fils des Arméniens tués en 1915 (déclaration intégrale) », *Armenews*, 23 avril 2014.

[23] Yves Ternon, *Éclats de voix. Recueil de textes 1974-2005*, Dijon, Éditions du Félin, 2006, p. 140.

de marquer une rupture dans l'histoire et la nécessité de prouver l'existence anhistorique du peuple turc en Anatolie, Kemal crée, en 1931, la *Société turque d'histoire*. Celle-ci va s'attacher à instituer une histoire officielle, basée sur un mythe national fort qui puise ses origines dans les tréfonds fantasmés d'une nation aussi éternelle qu'unitaire. Le récit mythique des origines va offrir un reflet glorieux à l'histoire turque, allant même jusqu'à faire de la turcité le fondement de toutes les civilisations, langues et cultures du monde. Or pour qu'elle flatte la fierté nationale tout en maintenant vive la rupture dans le temps que constitue l'avènement de la République, cette nouvelle histoire va devoir faire l'impasse sur plusieurs épisodes majeurs et particulièrement douloureux du passé. La *Société turque d'histoire* va commencer par rayer les cinq siècles d'histoire ottomane et les relents de la lente agonie de l'empire qu'ils charrient. La véritable histoire de Turquie ne comprendrait que deux phases : « [L]'*Ergenekon*, l'âge d'or de la turcité, et la République, annonciatrice d'un avenir radieux »[24], le Kémalisme se définissant comme un mouvement de saut entre ces deux âges. Dans l'élan, ce sont évidemment les histoires des populations minoritaires de l'empire qui sont sauvagement rendues inaccessibles. Des histoires qui mettent à mal le mythe fondateur d'une nation turque aussi pure qu'anhistorique ; des histoires qui viennent maculer de honte le passé récent de la toute nouvelle République.

Si donc l'identité turque est fondée sur le génocide qui a homogénéisé la nation, on peut ajouter, avec Taner Akçam, que cette identité est également fondée sur la négation de ce drame, une négation qui a permis de consolider l'identité nationale autour de la fierté et de la gloire de son peuple. En voulant garder intacte l'image mythique que la société a d'elle-même, l'État turc n'a jamais pu intégrer les traumatismes de son passé, de la lente agonie de l'empire au massacres des Arméniens. Revenir sur ce passé, c'est se risquer de mettre à mal les fondements mêmes du projet national turc et d'effriter l'identité qui s'est construite autour de cette légitimité. Le négationnisme de l'État turc, né à même la guerre, semble ainsi avoir pour principale fonction de préserver le mythe national turc et d'en assurer la pérennité comme vérité. Pour reprendre les mots de Taner Akçam, l'attitude de la Turquie ressemble en ceci à celle d'une personne qui sait qu'elle est coupable[25]. Et le contrôle obsessionnel de l'État sur sa vérité historique témoigne de ce traumatisme profond. L'exemple de l'article 301 du code

[24] Hamit Bozarslan, *Histoire de la Turquie contemporaine*, pp. 32-33.
[25] Taner Akçam, *From Empire to Republic. Turkish Nationalism and the Armenian Genocide*, London and New York, Zed Books Ltd, 2004, p. 234.

pénal qui condamne aujourd'hui encore de deux ans d'emprisonnement tout « dénigrement de l'identité turque » n'en est qu'un symptôme.

L'histoire officielle est donc un obstacle majeur à une réappropriation critique du passé en Turquie. Cette réappropriation est d'ailleurs rendue d'autant plus difficile que ce passé a été rendu inaccessible par la réforme de l'alphabet de 1928. La société civile turque est donc entièrement tributaire de l'histoire définie par l'État et diffusée dans les médias et par l'enseignement. Elle n'a d'ailleurs que peu de contacts avec l'Arménie, depuis que la Turquie a décidé, en 1993, de fermer sa frontière avec l'Arménie à cause de la guerre du Nagorny-Karabakh. À cela, il faut également ajouter que la reconnaissance du génocide entraînerait probablement une mise à mal assez importante du territoire et des finances publiques en Turquie, du fait des revendications matérielles qui seraient avancées par les descendants des victimes arméniennes si le gouvernement turc en venait un jour à reconnaître le génocide.

Un décentrement

Il est peu probable que le processus de reconstruction de la mémoire turque se fasse en Turquie à partir d'une volonté de l'État. Pour reprendre les mots de Cengiz Aktar, ce travail ne sera d'ailleurs efficace que s'il n'est pas imposé par le haut, précisément parce qu'il faut que cette « recomposition mémorielle soit vécue, assumée et intériorisée par toute la population turque »[26]. S'il convient de distinguer très clairement l'État de la société civile quand on aborde la question de la reconnaissance du génocide des Arméniens, c'est aussi sur une fraction de cette dernière que repose l'espoir d'un changement. Cela fait en effet une dizaine d'années que les choses bougent en Turquie. Depuis la conférence organisée à Istanbul en 2005 intitulée « Les Arméniens ottomans au moment du déclin de l'Empire », il y eut l'électrochoc que déclencha l'assassinat de Hrant Dink en 2007, la demande individuelle de pardon lancée par des citoyens turcs aux Arméniens en 2008 et la réponse « Merci aux citoyens turcs » publiée dans *Libération* au début de l'année 2009. Depuis lors, expositions, publications, conférences et échanges se multiplient sur le sujet. Certes, il s'agit d'un mouvement dont l'envergure est plutôt limitée. Certes, l'État détient encore et toujours le monopole de la vérité historique qui empêche une grande partie de la société civile de s'extraire de l'amnésie. Mais un espoir subsiste de voir le mouvement de démocratisation qui traverse timidement

[26] Cengiz Aktar, *L'Appel au pardon. Des Turcs s'adressent aux Arméniens*, Paris, Cnrs Éditions, 2010, p. 128.

la République turque porter la revendication d'une reconstruction de la mémoire nationale du bas vers le haut. Une reconnaissance du génocide qui résulterait d'un tel processus pourrait revêtir le caractère authentique requis d'un point de vue éthique, en même temps qu'elle témoignerait de l'avancée de la société turque sur le chemin de la démocratie.

En miroir de ces considérations, force est d'admettre que la radicalité d'une frange militante de la *diaspora* arménienne ne facilite pas l'ouverture du dialogue. Pour elle, la mention du terme de génocide constitue la condition *sine qua non* à toute discussion. On comprend bien entendu que cette intransigeance témoigne d'une logique de créance, d'une demande de compensation émise par une mémoire malade qui crie son ressentiment et son besoin d'entreprendre enfin un travail de deuil. Et qui pourrait en vouloir aux Arméniens de ne pas faciliter la tâche des Turcs ? Un point important mérite toutefois d'être relevé. Il est de la nature même des peuples diasporiques de forger leur identité autour de la catastrophe à l'origine de leur exil. Et le peuple arménien ne fait pas exception. Plus encore que la catastrophe, « [c]'est autour de la revendication de la 'reconnaissance du génocide' par la Turquie et par les instances internationales que se réalise le *consensus* [du pluralisme des sensibilités qui traverse la *diaspora*] : un *consensus* bien évidemment dirigé contre la Turquie »[27]. À s'être formulée de façon aussi structurelle autour du génocide et de son déni par le Turquie, qu'adviendra-t-il de l'identité de la *diaspora* arménienne le jour où la Turquie reconnaîtra le génocide, si ce jour vient à être ? Signera-t-elle, en recevant ce qu'elle demande depuis un siècle, sa propre disparition ? La mémoire collective arménienne, et celle de la *diaspora* en particulier, gagnerait quelque part à trouver pour elle-même les ressources positives du processus de décentrement qu'elle attend de la Turquie. Bien entendu, il est extrêmement difficile d'envisager qu'une telle reformulation puisse s'opérer sans la reconnaissance du génocide, comme condition de la sortie de cet état d'asservissement qu'est la victimité. Mais en ne procédant pas dans ce sens, la *diaspora* risque de devoir se confronter à une grave crise identitaire si la Turquie venait un jour à reconnaître le génocide.

« Il est un privilège qui ne saurait être refusé à l'histoire, disait Paul Ricœur, celui non seulement d'étendre la mémoire collective au-delà de tout souvenir effectif, mais de corriger, de critiquer, voire de démentir la mémoire d'une communauté déterminée, lorsqu'elle se replie et se referme sur ses souffrances propres au point de se rendre aveugle et sourde aux

[27] Haldun Bayri, Anahide ter Minassian, « Le différend » dans Olivier Abel (dir.), *Le Pardon, briser la dette et l'oubli*, Paris, Autrement, 1991, p. 171. Nous ajoutons.

souffrances des autres communautés. C'est sur le chemin de la critique historique que la mémoire rencontre le sens de la justice. Que serait une mémoire heureuse qui ne serait pas aussi une mémoire équitable ?»[28]

[28] Paul Ricoeur, *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Éditions du Seuil, 2000, p. 650.

Nos Toiles@penser

disponibles sur demande et sur notre site http://www.lapenseeetleshommes.be

Projets d'action économique et sociale

Innovation : science, services et alibis, M. Judkiewicz, 2014.
L'antisémitisme, W. De Winne, 2013.
Travail social et populations roms : lutter contre le cercle vicieux, J. Fastrès, 2012.
Le parrainage des mineurs non accompagnés : une forme d'engagement social, M. Fourez, 2012.
Médecine du travail et morale, D. Thonon, 2011.
Le médiateur des droits du patient, A. Heselwood, 2011.
Les révolutions industrielles et la révision des valeurs, L. Rougier, 2011.
L'esclavage, J. Rifflet, 2011.
Aux grands mots les grands remèdes, M. Judkiewicz, 2010.
L'éthique de la sollicitude et la protection des personnes vulnérables, Ch. Coutel, 2010.
La médecine et les responsabilités de l'homme, Dr. Hubinont, 2009.
Plaidoyer pour une médecine « intégrative », Th. Janssens, 2009.
Un atelier d'improvisation pour les détenues de la prison de Berkendael, P. Houyoux, 2008.
Faut-il avoir peur des communautés immigrées ? A. Manço, 2008.
Quel avenir pour la recherche scientifique en Belgique ? J. C. Baudet, 2008.
Article 27. Un réseau créatif, L. Adam, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. Silberberg, 2007.
Désirs éthiques et désirs critiques pour une politique culturelle de gauche, M. Hellas, 2007.
D'un papillon à une étoile, J. Cornil, 2007.
Complexité, identité, fraternité, citoyenneté : le quadrige de la reliance, M. Bolle de Bal, 2007.
Brèches, J. Cornil, 2007.
Comment vivre à Bruxelles malgré le coût des loyers, N. Castelijn, 2006.

La lutte contre les fausses croyances et les fausses sciences

Petit essai sur l'existence de Dieu, J. Cambier, 2014.
Démarche scientifique ou dogmatique : un choix de société, G. Sand, 2014.
Les deux jugements, W. De Winne, 2014.
Une histoire cosmique, W. De Winne, 2014.
Rennes-le-Château : Les marchands du Temple ésotérique, M. Bolle De Bal, 2013.
Remarques sur la situation de l'incroyant aujourd'hui, R. Pommier, 2012.
Entre corps et esprit, une science du lien, T. Janssen, 2011.
Le cosmos et son agencement, D. Bockstael, 2011.
Un autre anniversaire à fêter ! Quatre cents ans d'héliocentrisme, P. J. Mainil, 2011.
Sur l'histoire de la science, J. C. Baudet, 2011.
L'impossible eucharistie, W. De Winne, 2011.
L'obsession sacrificielle, W. De Winne, 2011.
La grande intelligence, illusion ?, P. J. Mainil, 2010.
L'âme existe-t-elle ?, P. J. Mainil, 2010.
Et Dieu dans tout cela, R. Dejaegere, 2010.
Les fausses sciences, J. Piron, 2010.
Effets pervers de la morale chrétienne, B. Milhaud, 2010.
Les erreurs de la science comme indices de sa valeur, J. C. Baudet, 2010.
L'évolution et la notion de vie, O. Piron, 2010.
Les théories physico-chimiques, M. Florkin et J. Brachelet, 2010.
Les fausses sciences. Les pièges de la représentation, J. Piron, 2010.
Les fausses sciences. L'«explication» unique et le savoir total, J. Piron, 2010.
Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ? P. Robin, 2009.
Science et foi. Les croyants devant la science, P. Robin, 2009.
Science et foi. La solution moderniste, P. Robin, 2009.
Foi contre science, Ph. Maasen, 2009.
Les droits humains, ici et maintenant, P. Galand et B. Van der Meerschen, 2008.
Que penser de l'intégrisme féministe ? J. Gabard, 2008.
Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. Goldschläger, 2008.

« Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités », Ch. Coutel, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. Manço, 2008.
Actualité des Protocoles, J. Jamin, 2007.
Droits et recours de la victime de prétendus voyants, gourous, mages, guérisseurs et autres charlatans invoquant le paranormal, N. De Becker, 2006.
Les complots : sujet de la littérature populaire, A. Goldschläger et J. Lemaire, 2006.
Le cinéma, la télévision et les jeux vidéos illustrent la peur des conflits, A. Goldschläger et J. Lemaire, 2006.

La lutte contre les extrémismes politiques

Islam politique ou démocratie musulmane : subir ou choisir ?, C. Cheref-Khan, 2014.
La pensée non dualiste, D. Casterman, 2014.
La déportation des Juifs d'Europe 1942 - 1945, G. Brandstatter, 2014.
Tous voiles dehors ?, C. Poncin, 2013.
De l'urgence de réformer l'islam d'ici pour en faire un vrai « pilier » de notre démocratie ?, C. Cheref-Khan, 2013.
Edmond Picard : un « humaniste », antisémit et raciste, F. Ringelheim, 2013.
La démocratie est-elle malade ? — 2, É. Pohl, 2013.
La démocratie est-elle malade ? — 1, É. Peeters, 2013.
Serpents, race de vipères ! W. De Winne, 2011.
J'exècre les révisionnistes, fulminait Dominique, P. J. Mainil, 2010.
Deux voix de témoignages : Rwanda et Shoah, A. Goldschläger, 2010.
La franc-maçonnerie en terre d'islam, R. Y. Dajoux, 2009.
L'homme qui ne portait pas de chaussettes ou Quel Einstein célébrons-nous ? P. Marage, 2008.
La sociologie est-elle une science ? Cl. Javeau, 2008.
Le rôle de l'expérience en philosophie, D. Seron, 2008.
Un modèle d'univers, J.-F. Ponsar, 2008.
Le truchement majeur, J. Cels, 2008.
Propos d'un libertaire sur l'éthique, P.-J. Mainil, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. Manço, 2008.
Les limites de la liberté, J. Jamin, 2007.
Nature, culture et extrême droite, J. Jamin, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. Bolle de Bal, 2007.
Les religions meurtrières, E. Barnavi et Ch. Cheref-Khan, 2007.
Réflexions sur la montée de l'islamisme, E. Barnavi et Ch. Cheref-Khan, 2007.
Récits de Colombie, J. Cornil, 2007.
Le totalitarisme, M. Hellas, 2007
Les otages politiques, Fr. Vanden Driesch, 2007.
Einstein et la politique, M. Voisin, 2006.
Extrême droite et éducation permanente, M. Maesschalk, 2006.
Après quarante-cinq ans de présence musulmane en Belgique : « Sire, il n'y a pas d'islam belge », Ch. Cheref-Khan, 2006.
Les tabous de l'immigration, J. Cornil, 2006.

Avancées en faveur de l'éducation

Haro sur l'élitisme social, vive l'élitisme intellectuel !, É. Peeters, 2014.
Une approche de l'œuvre d'art, N. Decostre, 2014.
Orwell et nous, M. Voisin, 2014.
Responsabilité citoyenne. Programme de Matthew Lipman de « Philosophie pour enfants », N. Decostre, 2014.
Éduquer à l'éthique, N. Decostre, 2014.
L'enseignement, métier à usure, J. L. Horenstein, 2014.
Vous avez dit humain ?, C. Susanne, 2014.
Vers un cours d'éducation aux valeurs pour tous ?, C. Sägesser, 2014.
Voyage subjectif dans la perception de la couleur en Occident : de l'Antiquité à nos jours, T. Israël, 2014.
Philéas & Autobule, une jeune revue citoyenne de philosophie avec les enfants, F. Martin, 2013.
Qu'est-ce que la philosophie ?, J. C. Baudet, 2013.
Lettre d'un professeur, S. Louryan, 2013.
Une résistance souriante, M. Voisin, 2013.

À quoi peut bien servir l'orgasme féminin ?, Y. Ferroul, 2013.
Une éthique libérée et libératrice, N. Decostre, 2013.
Un éloge de l'ignorance ! Est-ce sain ?, J. Tamine, 2012.
Apprendre à penser et à discuter dès cinq ans, C. Leleux, 2012.
Accommodements raisonnables : Quelles égalités à l'école ?, N. Geerts, 2012.
L'« Amour de soi », apologie de la vie en commun chez Spinoza, G. Fokam, 2011.
À coeur ouvert, R. Aronson, 2011.
La célébration de l'humain, M. Voisin, 2011.
La fin des dogmes vue par Simon Jouffroy, C. Évrard, 2011.
Souvenirs d'un maître : Adolphe Festraets, S. Louryan, 2011.
La morale de l'adolescence, M. Van De Meulebroecke, 2011.
La dernière énigme de Léopold II, G. Tellier, 2010.
L'orientation sexuelle : biologie ou éducation, J. Balthazart, 2010.
Bye Bye l'unilinguisme, J. Reynaers, 2010.
Quelques réflexions sur l'homme, V. Daumer, 2010.
Nos têtes sont plus dures que les murs des prisons, L. Bovy, 2009.
Propos d'un libertaire sur les religions, P.-J. Mainil, 2009.
Introduire le cours de philosophie dans le secondaire, V. Dortu, 2009.
Bonheur et humanisme, Fr. de Greef, 2009.
Éducation permanente et philosophie pour enfants, M. Voisin, 2007.
L'alimentation itnelligente, A. Buronzo, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. De Potter, 2007.
Trente propositions pour une école de la réussite, A. Destexhe, 2006.
L'avenir de l'université, J.-Fr. Bachelet, 2006.
Ce que montre Pisa 2003 : les inégalités sociales dans l'enseignement en Belgique, N. Hirtt, 2006.
Les francs-maçons à la naissance de l'enseignement unviversitaire des sciences, J. Lemaire, 2006.
L'immersion linguistique, R. Briquet, 2006.
Coexistence des langues et des cultures. Entre utopie et réalités, R. Renard, 2006.

Ambitions de la laïcité

La Bibliothèque de Propagande (1903-1914) : une action maçonnique anticléricale vers le monde profane, C. Mathys, 2014.
La Bible d'un laïque, J. Cambier, 2014.
Le retour de la spiritualité : nouveau masque des religions ?, P. Dartevelle, 2014.
Le baptême, à quoi ça sert ?, W. De Winne, 2014.
Des cultures et des hommes, M. Voisin, 2014.
Et le baptême dans tout ça ?, W. De Winne, 2014.
Le 150e anniversaire de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente, R. Perceval, 2014.
Quelle est la place d'une association constitutive au sein du Centre d'Action laïque ?, C. Cheref-Khan, C. Wachtelaer et J. Lemaire, 2014.
Amour, islam et mixité : la construction des relations au sein des couples musulman/non-musulman, M. Christodoulou, 2014.
Athéisme – Agnosticisme – Matérialisme, N. Rixhon, 2014.
Peut-on parler d'athéisme dogmatique ?, N. Rixhon, 2013.
Réflexions dérangeantes, P. J. Mainil et Y. Struys, 2013.
Le tabou de Jésus le Nazoréen dans la société laïcisée, F. Foret, 2013.
L'école au défi de la laïcité, N. Geerts, 2013.
Notre avenir eschatologique, W. De Winne, 2013.
Les usages cléricaux, H. Charlier, 2013.
Faux et vrais secrets de la franc-maçonnerie, M. Bolle De Bal, 2013.
Politique et religione en France et en Belgique à l'heure de l'Europe, F. Foret, 2013.
Athée, nihil*, pourquoi ?*, H. Charlier, 2013.
Paradigme et éthique humaniste : l'idéal et la réalité, P. J. Mainil, 2012.
Et si toutes les questions n'avaient pas de réponse ?, M. Mayer, 2012.
Dieu ?, W. De Winne, 2012.
« Serpents, Race de Vipères », ou la succession usurpée de Jésus de Nazareth, W. De Winne, 2012.
La vie et la mort, P. J. Mainil, 2012.
La laïcité a une histoire, M. Mayer, 2012.
Pour une nouvelle morale laïque, coeur battant de la cause républicaine, C. Coutel, 2012.

La question des conceptions de vie, M. Mayer, 2012.
La disparition de Philippe Grollet, G. C. Liénard, 2012.
Vivre laïquement, M. Mayer, 2012.
La foi, la spiritualité, l'obscurantisme, ... Du retour de quel « islam » parlons-nous ?, C. Cheref-Khan, 2012.
Ma laïcité racontée aux enfants, H. Bauherz, 2011.
Laïcité et dignité, C. Coutel, 2011.
Pourquoi financer les organisations convictionnelles ? Un point de vue laïque, C. Sägesser, 2011.
Neutralité ou engagement dans l'enseignement de la morale, M. Van De Meulebroecke, 2011.
Un peu de décence, Messieurs les croyants !, R. Pommier, 2011.
Vivre sans dieu(x), M. Voisin, 2011.
Une école pluraliste pour une société pluraliste, M. Van De Meulebroecke, 2011
La laïcité et les laïcités : deux versions, un idéal, M. Bolle De Bal, 2010.
Conscience athée, N. Rixhon, 2010.
Jean Meslier, curé et athée : un paradoxe ?, N. Rixhon, 2010.
Réflexions d'un libre exaministe ou d'un homme qui, du moins, croit l'être, P. J. Mainil, 2010.
Peut-il exister une spiritualité laïque ?, J. Rifflet, 2010.
Âme : Esprit/Doute/Foi, E. De Beukelaer et B. Decharneux, 2010.
Religion/Théologie : Dogme, E. De Beukelaer et B. Decharneux, 2010.
Athéisme : Agnosticisme/Cléricalisme, E. De Beukelaer et B. Decharneux, 2010.
Nsr Abou Zeid et Mondher Sfar, J. Willemart, 2009.
De la difficulté d'être athée aujourd'hui, A. Pirlot, 2009.
Humanisme et laïcité : Condorcet, précurseur de la loi de 1905 ? Ch. Coutel, 2009.
Propos d'un libertaire sur les religions, P.-J. Mainil, 2009.
De la tolérance à la reconnaissance ? J. Pelabay, 2009.
Artes Moriendi : comment aborder la fin de vie ? St. Nelissen, 2009.
La dépénalisation de l'euthanasie a été un combat laïque, R. Lallemand, 2009.
Questions sur la laïcité en Europe, Cl. Vaillant, 2009.
Science et foi. Problème périmé ou problème éternel ? P. Robin, 2009.
Science et foi. Les croyants devant la science, P. Robin, 2009.
Science et foi. La solution moderniste, P. Robin, 2009.
Héritier des Lumières, Condorcet « traducteur » de Voltaire, Ch. Coutel, 2008.
Les médecines parallèles, P. Debusschere, 2008.
Six années d'euthanasie légale : bilan, M. Englert, 2008.
Le conseiller laïque serait-il un semeur d'interrogations dès qu'il centre son action sur l'écoute de l'autre ? M. Mayer, 2008.
La franc-maçonnerie est-elle une secte ? C. Bryon-Portet, 2008.
La laïcité française et la loi sur le port de signes religieux dans les écoles publiques, A. Dumoulin, 2008.
Lettre ouverte sur la tolérance, G. Hottois, 2008.
Tiberghien, précurseur d'un idéal oublié, V. Dortu, 2008.
Islamophobie et culpabilité, A.-M. Delcambre, 2008.
Un catholique face à l'euthanasie, J.-J. Jaeken, 2008.
Euthanasie : le débat parlementaire, Ph. Monfils, 2008.
« Tyrannie de la majorité » selon Tocqueville et « Droits des minorités », Ch. Coutel, 2008.
Égalité, discrimination, diversités : des constats aux actions, A. Manço, 2008.
Divin et humain : religion et reliance, M. Bolle de Bal, 2007.
Bio-éthique et thanato-éthique, M. Bolle de Bal, 2007.
Vers une éthique de l'environnement, J. Cornil, 2007.
La crémation : une éthique pour notre temps, M. Mayer, 2006.
La loi de dépénalisation de l'euthanasie : une démarche citoyenne, J. Herremans, 2006.
La laïcité dans la vie sociale, Ph. Grollet, 2006.
Cent ans parès une loi mémorable de séparation des Églises et de l'État. Favoriser dans les sociétés plurielles les dialogues interculturel et interreligieux, R. Renard, 2006.
2.500 ans de pensée libre : 1ère partie, A.-M. Hansenne, 2006.
2.500 ans de pensée libre : 2e partie, A.-M. Hansenne, 2006.
La laïcisation de l'art, Chr. Loir, 2006.
Laïcité et diversité culturelle, R. Renard, 2006.

Réflexions sur l'éducation permanente

Éducation permanente et philosophie pour enfants, M. Voisin, 2007.
Prison-sanction et prison-éducation, J.-Cl. De Potter, 2007.
Extrême droite et éducation permanente, M. Maesschalk, 2006.
La FORel, A. Schleiper, 2006.
La culture, une généreuse éducation permanente, J. Cels, 2006.
Le rôle charnière du cardinal Bellarmin, J.-J. De Gheyndt, 2006.
Jonas et la liberté. Dimensions théologique, ontologique, éthique et politique, M.-G. Pinsart, 2006.
La rhétorique, moyen de convaincre, M. Meyer, 2006.
Représenter le zéro : un problème philosophique, J.-J. De Gheyndt, 2006.
Écrire en Belgique sous le regard de Dieu. La littérature catholique belge dans l'entre-deux-guerres, C. Vanderpelen-Diagre, 2006.
Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté, P. Dupont, 2006.
Rêveries d'un promeneur solitaire. Vagabondages imaginaires autour du nouveau siècle, J. Cornil, 2006.

Comprendre aujourd'hui au travers des miroirs culturels

Vrais et faux remèdes pour sauver l'Église : le cas de Hans Küng, P. Dartevelle, 2014.
Ah ! Si on avait écouté Arius !, W. De Winne, 2014.
Réhabilitation du « phallocrate », M. Bolle de Bal, 2014.
Perhumanisme et/ou transhumanisme ?, J. Semal, 2014.
À propos de l'antisémitisme et du conflit israélo-palestinien, W. De Winne, 2014.
1915 - 2015 : le temps du « droit à l'autodétermination » des Kurdes est-il venu ?, V. Balman, 2014.
Écrivain belge, A. Berenboom, 2014.
L'éducation et la culture au centre du combat pour la démocratie au Maroc, D. Menschaert, 2014.
Hitler et la franc-maçonnerie, A. de la Croix, 2013.
Le testament de Jean Meslier, P. J. Mainil, 2013.
Le combat des Lumières, G. Chaussinand-Nogaret, 2013.
Je vois le bien, je l'approuve et je fais le mal, L. da Silva, 2013.
L'effacement de Dieu chez quelques moines-poètes contemporains, G. Ringlet, 2013.
Après... ou le silence des hommes, M.-P. Haar, 2013.
L'antisémitisme ?, W. De Winne, 2013.
Humour et identité, A. Nysenholc et W. Szafran, 2013.
Les femmes et la franc-maçonnerie, des Lumières à nos jours. Quels enjeux ?, C. Révauger, 2012.
L'au-delà, X. De Schutter, 2012.
Les catholiques belge et la franc-maçonnerie, H. Hasquin et E. de Beukelaer, 2012.
Commémorer Jean-Jacques Rousseau, R. Trousson, 2012.
L'histoire des sciences en Belgique, J.C. Baudet, 2012.
Sur cette pierre, je bâtirai mon Église, W. De Winne, 2011.
Jean Meslier : une figure exceptionnelle de l'incroyance au XVIII^e siècle, S. Deruette, 2011.
Un monde sans frontières - Comment favoriser le développement, R. Vermeire, 2011.
Les créationnismes, P. J. Mainil, 2011.
Jeanne d'Arc a-t-elle failli devenir républicaine ?, F. Ryziger, 2011.
Jésus, un juif charismatique de Nazareth, W. De Winne, 2011.
Les femmes dans la franc-maçonnerie, Collectif, 2011.
Le petit monde d'outre-tombe, A. Chabot, 2010.
L'existentialisme de Martin Heidegger, G. Aiseau, 2010.
Pôle Santé de l'Ulb : histoire de lieux, de personnages, de découvertes, S. Louryan, 2010.
Les noms de famille, J. Germain, 2010.
Bruxelles néoclassique : mutation d'un espace urbain (1775-1840), Ch. Loir, 2010.
L'existentialisme. Le rôle de la phénoménologie, G. Aiseau, 2010.
La liberté et l'histoire : la liberté et ses valeurs, M.-J. Lefebvre, 2010.
La liberté et l'histoire : l'évasion du temps, M.-J. Lefebvre, 2010.
Jean-Jacques Rousseau et la naissance de l'autobiographie, R. Trousson, 2010.
La Flandre aux flamands, P. Stéphany, 2010.
Vision de la mort dans le Judaïsme, A. Goldschläger, 2010.
Le Coran est-il authentique ? J. Willemart, 2009.
Le pain des oiseaux, Y. Namur, 2009.
La vision de la mort dans le Judaïsme, A. Goldschläger et J. Lemaire, 2009.

La forme de la terre : des conceptions primitives à Aristote, D. Bockstael, 2009.
L'architecture néoclassique à Bruxelles, reflet d'une société en mutation, C. Loir, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? Anonyme, 1ère partie, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? Anonyme, 2e partie, 2009.
Nietzsche, précurseur du nazisme ? Anonyme, 3e partie, 2009.
Kierkegaard, le père de l'existentialisme, G. Aiseau, 1ère partie, 2009.
Kierkegaard, le père de l'existentialisme, G. Aiseau, 2e partie, 2009.
Kierkegaard et l'ascétisme, G. Aiseau, 2009.
Kierkegaard et l'incroyance, G. Aiseau, 2009.
La Belgique, un anachronisme d'avenir ? Ch. Van den Eynde, 2008.
La spiritualité, Anonyme, 2008.
L'Europe méditerrannée, entre l'Occident et l'Orient, Ch. Coutel, 2008.
L'évolution du freudisme, W. Szafran, 2007.
La question rousse, V. André, 2007.
La valeur du temps dans un monde qui accélère, M. De Kemmeter, 2007.
Le récit de vie, pierre d'angle de la sociologie existentielle, M. Bolle de Bal, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. Imberechts, 2006.

Relais du monde associatif

La mort médicalisée, une humanisation ?, F. Damas, 2014.
La violence conjugale : de quoi parle-t-on ?, A. Adriaenssens, 2013.
Le Centre de pathologie sexuelle masculine, R. J. Opsomer et F. Sevens, 2013.
Les ASBL, dix ans après la loi de 2002, J.-F. Istasse, 2013.
Rom, Tsigane, Gitan,... Dépasser les mythes d'un peuple européen, A.-N. Cydzik, 2013.
L'école rwandaise de l'avenir, R. Luff, 2012.
Présence et Action Culturelles vous présente son projet : Espace Écrivain Public, D. Surleau, 2012.
La méditation : une médecine d'avant-garde ?, T. Janssen, 2011.
Réflexions en vue d'un système éducatif plus performant pour tous les enfants, Cedep, 2011.
Les violences ne sont pas une fatalité : Garance les prévient, D. Landenne, 2011.
Le Service laïque d'aide aux personnes du Brabant wallon, M. Doumont et F. Wayens, 2011.
L'interruption volontaire de grossesse, T. Janssen, 2011.
Les leçons de l'histoire et nous, F. Brodsky, 2010.
Mutilations génitales, J. Chevalier, 2010.
Présentation du réseau Financement Alternatif, A. Brouyaux, 2008.
La Ligue de l'Enseignement, V. Silberberg, 2007.
Les enfants dans les centres fermés pour illégaux, V. Silberberg, 2007.
Mal au fesses pour le Congo, H. Bokhorst, 2007.
Ni putes ni soumises : un mouvement international pour libérer la parole et les initiatives, F. Sidibe, 2006.
Le Grip et ses activités, 2006.
Infor-Drogues. 1971-2006, trente-cinq ans déjà !, Ph. Bastin, 2006.
Les conseillers moraux laïques en milieu hospitalier, en maisons de repos et en maisons de repos et de soins, N. Bollu, 2006.
Les Maisons médicales et la Fédération des Maisons médicales et des Collectifs de soins de santé, 2006.

Interrogations et projets d'action sur quelques données sociologiques

Saint Georges : du martyr victime innocente au guerrier héros triomphant, C. Henneghien, 2014.
Réflexion sur les rapports entre les notions d'identité, de nation et de nationalisme, M. De Coster, 2013.
Le cri de la hulotte. Dix ans de participation belge à une guerre illégale, ignoble, inutile..., C. Dupré, 2013.
Sexe, prostitution et contes de fées, C. François, 2012.
La jalousie n'est pas une preuve d'amour, J. Laot, 2012.
Le terrorisme amoureux, M.-C. Cardinal, 2011.
Petite leçon de philosophie ou comment accéder au bonheur ?, L. Vanin-Verna, 2011.
A nouvelles familles, nouvelles morales, M. Van De Meulebroeke, 2011.
Multiculturalisme ou interculturalité : Tour de Babel ou cathédrale des Lumières ?, G. Verzin, 2010.
Problèmes de la drogue, C. Somerhausen, 2009.
La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé, F. André, 2008.
Est-il nécessaire d'établir une censure sur le Web ? M. Brodsky, 2008.

Parents de toxicomanes..., A.-M. Legrand et D. Cracco, 2008.
L'argent des fourmis : religions - migrations - développement, A. Manço, 2008.
Le jeu pathologique, une maladie de la modernité, S. Minet, 2007.
Déliance, reliance, alternance, M. Bolle de Bal, 2007.
Fraternité et/ou amitié : deux « reliances » à relier, M. Bolle de Bal, 2007.
Pour un personnalisme pluraliste, M. Bolle de Bal, 2007.
Des valeurs réinterrogées. Penser ou dépenser. Marchandisation des valeurs et valeur d'usage, J. Cornil, 2007.
Questions de sexualité, J.-L. Génard, 2006.
Le travail : une valeur à réhabiliter, M. Bolle de Bal, 2006.
Violence, passions et guerres : cris des hommes, silence des dieux, M. Bolle de Bal, 2006.
Bribes rélfexives sur la nouvelle divinité mercantile, J. Cornil, 2006.
Conte le turbocapitalisme : Taxe Tobin et enquête sur les sociétés de clearing, J. Cornil, 2006.
Travers et valeurs de l'individualisme, J. Cornil, 2006.

Construire l'Europe

Les droits de l'homme et le droit européen, P.-F. Ryziger, 2011.
Le cheval de Troie. Sectes et lobbies religieux à l'assaut de l'Europe, M. Conradt, 2008.
Trois rêves évanouis, M. Bolle de Bal, 2007.
Le Centre de culture européenne, M. Imberechts, 2006.

Éduquer à la citoyenneté

Le citoyen, son événement et l'histoire : le champ des possibles, L. Vanin, 2014.
Citoyenneté et démocratie : un défi essentiel pour l'Alpha, S. Pinchart, 2014.
Vers la fin de l'autorité, F. De Smet, 2012.
L'équation arabo-musulmane : entre préservation de l'identité et désir de modernité, A. Aouattah, 2012.
Pour une spiritualité citoyenne, E. de Beukelaer, 2012.
Sociologie et franc-maçonnerie, M. Bolle de Bal, 2012.
La démocratie dans le monde arabe, I. Safar, 2012.
Le droit à l'oubli, R. Chif, 2011.
Le droit à l'oubli, R. Chif, 2011.
Éduquer à la citoyenneté démocratique, M. Voisin, 2011.
Un strip-tease attristant, R. Pommier, 2011.
Autonomie affective et formation du jugement moral. Pédagogie, M. Van De Meulebroeke, 2011.
Les droits de l'homme et le droit international public, F. Ryziger, 2010.
L'argent dans le monde moderne selon Charles Peguy, Ch. Coutel, 2009.
Quelques réflexions sur les origines de l'homme, V. Doumen, 2009.
La liberté : un concept entre gris clair et gris foncé, F. André, 2008.
L'origine de la liberté, A. Van Kerckhoven, 2008.
Valorisation des compétences et co-développement, A. Manço, 2008.
Quelle place pour l'expression des convictions religieuses à l'école ? N. Geerts, 2007.
Faits de société, M. Bolle de Bal, 2007.
Les discriminations et la démocratie de l'identité, A. Martens, 2007.
Les otages politiques, Fr. Vanden Driessch, 2007.
Brèches, J. Cornil, 2007.
Chronique d'un cours de philo. Intermède, H. Van Camp, 2006.
Réalisations de la Communauté française de Belgique, en matière d'éducation à la citoyenneté, P. Dupont, 2006.
Quelques références du Conseil de l'Europe en matière de citoyenneté, P. Dupont, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'époque de la déesse-mère, Clav, 2006.
Évolution du statut de la femme. La réconciliation des sexes, Clav, 2006.
Évolution du statut de la femme. L'éveil de la conscience politique des femmes, Clav, 2006.

Vous souhaitez être tenu(e) au courant de nos publications et de nos programmes d'émissions télévisées et radiophoniques ?

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
http://www.lapenséeeetleshommes.be

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons mensuellement nos programmes détaillés

La Pensée et les Hommes Asbl

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20 – 02 650 35 90
secretariat@lapenseeetleshommes.Be
christiane.loir@ulb.ac.be

Visitez notre site
www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Communauté française